

PROTOCOLE de
REPRISE DE L'ÉCOLE
PIERRE BONNIN GRENEVILLE EN BEAUCE
DU 4 JUIN AU 19 JUIN 2020

sous réserve de modifications (groupes ou jours d'accueil) dues aux nouvelles demandes

En lien avec les autorités sanitaires, de nouvelles règles de vie communes ont été établies. Un clip du ministère spécialement dédié aux familles vous les présente et vous pourrez trouver toutes les informations utiles sur cette page du site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Vous connaissez les règles essentielles :

- la distanciation physique ;
- le respect des gestes barrières ;
- la limitation du brassage des élèves ;
- le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels.

En primaire, il n'est pas nécessaire que les élèves portent un masque.

Les enseignants porteront un masque en présence des élèves.

► REPRISE

Lors du retour à l'école sur la base du volontariat, vous vous engagez à respecter les jours de présence définis pour votre enfant par l'établissement et les horaires échelonnés d'entrée et de sortie. Merci d'être ponctuel afin d'éviter les croisements entre les groupes d'élèves.

Ces modalités pourraient évoluer selon les conditions sanitaires ou l'état de santé du personnel.

Les groupes définis par classe, pourront évoluer chaque semaine selon les nouvelles demandes d'accueil formulées par les parents.

Il est interdit à toute personne (hors élèves et personnels) de pénétrer dans l'enceinte scolaire. Les parents ne peuvent donc pas entrer dans l'enceinte de l'école (même dans la cour).

Vous devez éviter de vous rassembler devant l'établissement. Si le portail est fermé, merci d'attendre à distance.

La Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret fournit des masques, du gel hydroalcoolique, des gants, des lingettes désinfectantes. Nous aurons également une dotation par l'état en masques.

Afin de mettre en place dans le plus strict respect, les prescriptions émises par les autorités sanitaires, nous accueillerons les élèves dont les familles ont répondu OUI au sondage puis nous étudierons toutes nouvelles demandes

Les enfants du personnel indispensable seront accueillis tous les jours ou selon un planning fourni par la famille

Les autres élèves seront accueillis selon le planning ci-dessous :

- ▶ Les CM2, les lundis, mardis et jeudis
- ▶ Les CM1, les lundis, jeudis et vendredis
- ▶ Les CE1, CE2 les lundis, mardis et jeudis
- ▶ Les CP tous les jours
- ▶ Les GS, les lundis, mardis et vendredis
- ▶ Les PS et MS, 2 jours par semaine répartis sur les lundis, mardis et vendredis

Les élèves bénéficient d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains**. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

▶ ENGAGEMENT DES PARENTS

Vous devez respecter et faire respecter les gestes barrières à votre enfant. Si l'enfant s'avérait dans l'incapacité à le faire, il ne pourra être accueilli dans l'établissement.

Vous avez un rôle actif dans le respect des gestes barrières indispensables pour se protéger soi-même et protéger les autres : explication à vos enfants, fourniture de mouchoirs en papier jetables, une gourde ou une bouteille d'eau pleine (pour d'éviter qu'ils soient tentés de boire aux robinets), le matériel demandé par l'enseignant devra être marqué.

Vous devez **prendre la température de votre enfant quotidiennement** avant qu'il ne parte à l'école (température inférieure à 37,8°). **Si votre enfant présente une température supérieure ou égale à 37,8°, vous devez garder votre enfant.**

Vous vous engagez à **ne pas mettre votre enfant à l'école si lui ou un membre de la famille présente des symptômes du Covid-19**. Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Vous devez **respecter les horaires et les distanciations** devant l'école.

Vous **ne devez pas pénétrer dans l'école** (y compris sur le temps périscolaire).

Vous communiquerez par mail ou téléphone avec l'enseignant de votre enfant.

Votre enfant doit **se laver les mains** avant de partir à l'école et immédiatement en rentrant à la maison.

En cas de survenue de symptômes chez votre enfant à l'école, vous serez prévenus immédiatement et devrez venir le chercher sans délai, afin de prendre contact avec votre médecin traitant. Il ne pourra revenir à l'école qu'avec un certificat médical.

En cas de test positif ou de symptômes, vous devez obligatoirement et immédiatement avertir la directrice.

L'école procédera à l'information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade.

▶ ARRIVÉE À L'ÉCOLE :

Le matin

8h20 : élèves transportés (premier circuit)

8h35 : élèves venant par leur propre moyen, accueil immédiat en classe après lavage des mains

8h45 : élèves transportés (deuxième circuit)

8h50 : élèves de la garderie

Cet accueil échelonné doit permettre d'éviter tout croisement dans les couloirs.

L'entrée des **CM1 et CM2**, se fait **par le portail principal** dans le sens boulangerie - école, en respectant 1 mètre de distance (marquage au sol) et en attendant son tour pour rentrer.

L'entrée des **CP, CE1 et CE2**, se fait **par le portail de la garderie**, dans le sens mairie – garderie, en respectant 1 mètre de distance (marquage au sol) et en attendant son tour pour rentrer.

L'entrée des **PS, MS et GS**, se fait **par la maternelle** dans le sens mairie - école, en respectant 1 mètre de distance (marquage au sol) et en attendant son tour pour rentrer.

A l'arrivée dans l'école, les enfants seront accompagnés par un adulte pour aller se laver les mains avant d'aller s'installer dans leur classe. Un sens de circulation est mis en place dans l'école et devra être strictement respecté pour éviter les croisements.

Le midi

13h25 : pour les **PS, MS et GS** ne mangeant pas à l'école (entrée **par la maternelle**)

13h35 : pour les **CP, CE1 et CE2** ne mangeant pas à l'école (entrée **par le portail de la garderie**)

13h35 : pour les **CM1 et CM2** ne mangeant pas à l'école (entrée **par le portail principal**)

► **SORTIE DE L'ÉCOLE**

Le midi

11h50 : pour les **PS, MS et GS** ne mangeant pas à l'école (sortie **par la maternelle**)

12h : pour les **CP, CE1 et CE2** ne mangeant pas à l'école (sortie **par le portail de la garderie**)

12h : pour les **CM1 et CM2** ne mangeant pas à l'école (sortie **par le portail principal**)

Le soir

16h25 : élèves transportés (premier circuit)

16h30 : élèves venant par leur propre moyen

PS, MS et GS (sortie **par la maternelle**) attente des parents dans le sens mairie - école, en respectant 1 mètre de distance (marquage au sol).

CP, CE1 et CE2 (sortie **par le portail de la garderie**) attente des parents dans le sens mairie - garderie, en respectant 1 mètre de distance (marquage au sol).

CM1 et CM2 (sortie **par le portail principal**) attente des parents dans le sens boulangerie - école, en respectant 1 mètre de distance (marquage au sol).

17h05 : élèves de la garderie

17h : élèves transportés (deuxième circuit)

► EN CLASSE

Chaque enfant aura sa place attitrée, table et chaise. Les tables sont espacées de 1 mètre. Chaque élève mettra son vêtement (blouson, veste...) sur le dossier de sa chaise.

Chaque enfant utilisera son matériel personnel : trousse avec tout le petit matériel nécessaire, crayons de couleurs, feutres, manuels...

Chacun devra également avoir un paquet de mouchoirs jetables.

Les élèves se déplaceront le moins possible dans la classe.

En cas d'activité sportive, des activités individuelles respectant les distances seront proposées, (extension à 5 m en marche rapide et 10 m en course) les enfants devront être en tenue dès le matin pour éviter un déshabillage – rhabillage.

En règle générale, l'enfant doit avoir une tenue avec laquelle il peut être autonome afin de limiter les contacts physiques lors des habillages, déshabillages, et passages aux toilettes.

► RECRÉATIONS : HORAIRES ET ORGANISATION

Pour éviter le brassage des groupes, les horaires de récréation seront aménagés, 1 zone sera définie par groupe, la file d'attente pour aller aux toilettes sera matérialisée.

10h25-10h40: CP CE1 CE2 (dans la cour de la garderie)

10h50-11h05 : CM1 CM2

10h30 – 11h : PS MS GS

15h-15h15: CM1 CM2

15h 25-15h40 : CP CE1 CE2 (dans la cour de la garderie)

15h15 – 15h45 : PS MS GS

Cette alternance permettra le passage aux toilettes et le lavage des mains sans que les groupes ne se croisent.

Les jeux de ballons et utilisant tout matériel collectif seront interdits. Les enfants devront respecter la distanciation de 1 mètre. Ils pourront apporter un jouet de la maison, pour jouer seul.

En cas de blessure, l'élève sera soigné par un adulte équipé de son masque et de gants.

En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, les récréations auront lieu dans les classes.

► MESURES D'HYGIÈNE

- Les élèves se laveront les mains avant d'entrer en classe et en sortant (y compris avant de rentrer chez eux), avant et après le repas, avant et après chaque passage aux toilettes.
- Ils se lavent les mains après s'être mouché.
- Les portes resteront ouvertes pour éviter la multiplicité des contacts avec la poignée.
- La classe et les locaux communs seront aérés régulièrement.
- Les toilettes seront nettoyées plusieurs fois par jour.
- Les espaces utilisés seront lavés et désinfectés chaque soir.

► SUIVI PÉDAGOGIQUE

L'organisation retenue est la suivante :

Le travail à distance continue d'être proposé à l'ensemble des élèves tel qu'il a été mis en place depuis le début du confinement, avec des corrections collectives et des retours individualisés moins fréquents, chaque enseignante n'ayant plus qu'une journée en distanciel.

Les élèves présents en classe effectueront en priorité, le travail donné en distanciel, avec l'aide de l'enseignant, pas d'apprentissage supplémentaire. Chaque élève corrigera son travail à partir de la correction faite en classe. Les enseignantes corrigeront oralement le travail écrit fait en classe, mais n'annoteront ni les fichiers ni les cahiers, ni les photocopies.

Chaque activité se fera dans le respect des distanciations.

► CONDUITES ADOPTÉES EN CAS DE CONTAMINATION

- Isolement immédiat de l'élève sous la surveillance d'un adulte dès suspicion
- L'élève est équipé d'un masque
- Appel des parents pour le retour au domicile
- Les parents viennent chercher leur enfant en respectant les gestes barrières (sans rentrer dans l'école, appeler pour qu'un adulte accompagne l'élève).
- Dans un deuxième temps les parents devront éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Un nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures sera effectué.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif

Les services académiques seront informés par la directrice.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de groupe ou d'école pourront être prises par ces dernières.

Un nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement sera effectué.

Les parents des élèves et les personnels ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade seront informés.

Le même dispositif sera appliqué en cas de suspicion chez un personnel en contact avec les enfants.